



Objet : information Fédérale N° 4 – Point étape COVID19 au 03/04/2020

Madame, Monsieur,

Avec regrets, nous vous informons que suite à la proposition du directeur technique national, le bureau fédéral de la Fédération Française de Tir (FFTir) a validé l'annulation complète de la saison sportive 2020, compte tenu des restrictions sanitaires prises par le gouvernement dans la lutte pour endiguer la pandémie liée au COVID19.

Les principes de précaution et de respect des directives gouvernementales de confinement ont prévalu dans cette prise de décision. La FFTir doit garantir la santé de tous les licencié(e)s qui seraient amenés à se regrouper pour la pratique des activités de tir sur les différents échelons qualificatifs et les championnats de France.

Pour rappel cette annulation concerne :

- les compétitions nationales, régionales et départementales ;
- les circuits nationaux, les rencontres amicales, les formations, stages et entraînements organisés par les ligues régionales, les comités départementaux et les associations ;
- les demandes de sorties de territoire.

Et jusqu'à la fin du confinement toute pratique au sein des clubs de tir reste interdite.

Ce choix drastique d'une saison été « blanche » permettra la reprise des activités de toutes les composantes de la vie fédérale pour la saison 2020/2021.

Nous vous remercions pour votre compréhension et souhaitons vous assurer du soutien de la FFTir dans cette période difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La direction technique nationale

Fédération Française de Tir

38, rue Brunel – 75017 Paris – Tél. : 01 58 05 45 45 – Télécopie : 01 55 37 99 93 – Siret 784 354 409 00046
www.fftir.org